

La question du partage de l'eau entre amont et aval dans le monde rural marocain médiéval

The question of the watershed in the medieval moroccan rural world

Die Wasserverteilung zwischen stromaufwärts und stromabwärts gelegenen ländlichen Siedlungen im mittelalterlichen Marokko

Tariq Madani

Introduction

Les spécificités et les finalités des recherches centrées sur la question hydraulique nécessitent des approches différentes. La prise de conscience de l'importance du sujet s'est confirmée grâce à l'élaboration de nouvelles analyses qui mettent le problème de l'eau dans un cadre socio-historique plus global. Aujourd'hui, il est aussi logique qu'intéressant de ne pas dissocier les éléments naturels, sociaux et culturels de l'étude des technologies hydrauliques; l'ensemble forme le système technique.¹

Dans ce sens, nous concevons comme système d'irrigation, ce que le géographe marocain M. Kerbout définit comme: "l'ensemble des règles et des pratiques permettant l'utilisation des ressources hydrauliques dans un cadre socio-économique et politico-spatial", et dont l'"élaboration résulte de l'imbrication et de l'interaction d'éléments divers d'ordre naturel (importance du débit...), historique (événements ultérieurs au partage initial...), social (composantes sociales en place et type d'organisation sociale...), économique (agriculture de marché ou vivière), juridique (statut de l'eau et formes de propriétés foncières...) et enfin politico-spatial (territorialité et pouvoir administrant les affaires du groupe...)" – Kerbout 1991, p. 102–117.

Dans le Maroc médiéval, l'occupation de l'espace agricole mettait en jeu une organisation reposant aussi bien sur la solidarité et le consensus des groupes d'irrigateurs que sur le maniement savant de la petite hydraulique. Dans cette étude, et à travers le problème récurrent de la priorité à l'eau entre amont et aval, nous voudrions plutôt scruter les normes et les types de gestion des ressources hydrauliques dans le monde rural ainsi que les relations inter-villageoises à l'époque médiévale.

Ce regard à travers le temps, nous sera permis grâce aux questions historiques soulevées et suggérées par les documents juridiques médiévaux (*fatwa/s*) – (Lagardère 1995; Al-Tuhami 2001) ainsi qu'aux recherches géographiques et ethnographiques engagées dans certaines régions rurales marocaines. Les cas et les situations qui serviront d'exemples dans cette étude sont étalés dans le temps et représentatifs de l'ensemble du monde rural marocain: le Moyen Atlas (*Loubig-*

nac 1938, p. 251–264; Madani 2002, p. 262–336), la région de Tafilalt (Al-Tuhami 2001; Hamam 2001, p. 29–44; Lamrani 2001, p. 75–93), le Haouz de Marrakech (Pascon, H. 1977), le Haut Atlas (Berque, J. 1954; Jolly 1997, p. 59–92), les oasis de Draa (Ouhajou 1991, p. 87–100; 1996) et de Dadès (Aït Hamza 1986; 1987, p. 133–152). Fig. 1.

Partant du postulat que chaque organisation sociale reflète un ordonnancement et une gestion spatiale propre et sachant que les modalités du partage de l'eau était plus complexe dans les régions semi-arides, il serait intéressant de comprendre le systèmes hydraulique mis en œuvre, les règles et principes juridiques servant de normes et les adaptations et réponses sociales face aux aléas, à la rareté et à la limite de la pratique judiciaire.

Les rouages de la petite hydraulique

Au delà de la "la panoplie des possibles", en matière du partage de l'eau entre les terres d'amont et celles d'aval, aussi bien en montagnes (terrasses) qu'en plaines, les systèmes d'irrigation se composent de trois unités ou maillons: le barrage de dérivation, le réseau d'irrigation, les parcelles desservies (Aït Hamza 1991, p. 71–85). Selon les régions ou aussi selon la topographie, les types de ressources hydriques le premier maillon peut prendre plusieurs formes: un barrage de dérivation installé sur le lit de l'oued ou d'un torrent, un bassin de retenue où dégoutte une ou plusieurs sources. Ce premier élément du réseau hydraulique sert d'accumulateur mais aussi de partiteur puisque de ce point partent les séguia d'irrigation. Son emplacement est souvent déterminé par la topographie et les sites de résurgence pour mieux servir la prise d'eau. Cette dernière se divise ensuite en multiples dériva-tions combinant ainsi adduction et répartition jusqu'à l'infime dépression ou jusqu'à "la mort" de la dernière séguia.

Souvent pour arriver au point le plus éloigné, le tracé des séguia se rapproche le plus possible de la courbe de niveau avec une pente minimale. Selon les modalités d'irrigation, le partage des tours et la disposition des parcelles, se dessine un réseau arborescent et corrélatif à la structure sociale. Lors du tour d'eau,

¹ Pour la notion de système technique, voir: Gille 1978.

